



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :

Marie-Christine CLERC-GEVREY
IA-IPR d'allemand
marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr

Nicolas MAGNIN
IA-IPR de Mathématiques
Nicolas.magnin@ac-besancon.fr

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

IA-IPR/BT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou
action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation,
expérimentation (PARDIE)

Année scolaire 2016-2017

ANTERIORITE	Première demande : OUI Si oui : Intitulé de l'action en cours : "De la classe inversée à la pédagogie différenciée" Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE : 2016/2017
FICHE D'IDENTITE DU PROJET	Intitulé de l'action : "De la classe inversée à la pédagogie différenciée" Etablissement(s) : circonscription de Montbéliard 1 Courriel : ce.ienm1.dsden25@ac-besancon.fr Téléphone : 0381912467
COORDINATION	Nom et prénom du coordonnateur : Labrude Nicolas (ATICE) - Blumé Eric (CPC) Audrey METIVIER (IEN) : impulsion et commande de circonscription Adresse électronique du coordonnateur : nicolas.labrude@ac-besancon.fr eric.blume@ac-besancon.fr

<p>DESCRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</p>	<p>Cette action a pour ambition de concevoir, expérimenter et adapter une pédagogie différenciée innovante au primaire grâce au numérique.</p> <p>Elle se présente comme un outil permettant à tous les élèves l'accès à un parcours personnalisé grâce au renforcement de leur autonomie, à la systématisation de leur posture réflexive et au développement de leurs capacités de communication.</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Besoin d'adaptation des parcours en termes de moyens d'apprentissages et de rythmes d'apprentissages adapté aux élèves.</p> <p>Adaptation des apprentissages aux différentes formes d'intelligence.</p> <p>Permettre à tous les élèves la réussite dans leur scolarité en prenant en compte tous les niveaux de compétences.</p> <p>Donner davantage de disponibilité des enseignants aux élèves le plus nécessaires sans défavoriser les meilleurs.</p>
<p>OBJECTIF(S)</p>	<p>Objectifs visés Pour le collège, préciser le lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture • Les axes de la réforme du collège <ul style="list-style-type: none"> • renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques • tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous • donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ; • faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées. <hr/> <p>Effets escomptés</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>sur les élèves et leurs acquis:</u> Renforcer l'autonomie. Renforcer les méthodes de travail. Systématiser la posture d'élève chercheur. Conscientiser et mettre en œuvre les moyens de communication. Etre pleinement acteur de son propre apprentissage. Maîtriser les techniques et règles des outils numériques. Développer la confiance en soi et le respect des autres. S'engager spontanément et prendre des initiatives. • <u>la pratique des enseignants :</u> Faire évoluer les méthodes/postures de travail. Etre plus disponible pour ceux qui en ont le plus besoin. Apporter une réelle plus-value à l'enseignement. • <u>sur l'établissement ou l'école :</u> Participer à la transition école / collège dans les usages.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUE	<p>Élèves impliqués Nombre : 107 Nombre de classes et niveaux des classes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CM2 : 24 • CM1 : 49 • CE2 : 23 • CE1 : 11
	<p>Apprentissages visés en termes de connaissances/compétences/attitudes - Etre autonome dans son travail. L'organiser. - S'engager dans un projet et le mener à terme. - Echanger et communiquer grâce à différents outils numériques. - Coopérer.</p> <p>Modalité de communication de ces apprentissages aux élèves - Travail collaboratif en autonomie - Tutorat et co-construction de sens entre pairs - Communication : laisser une trace (ENT, site école (trace, périphérique de stockage, livret scolaire...))</p>
	<p>Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués Nombre : 9 Fonctions :</p> <p>6 PE, 1 ATICE, 1 CPC, 1 IEN</p>
	<p>Partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> •préciser les partenaires : les communes par l'investissement et l'équipement déjà en place •investissement personnel des PE •investissement de la coopérative scolaire <ul style="list-style-type: none"> •préciser les liens avec la recherche : documentation personnelle des acteurs engagés <ul style="list-style-type: none"> •préciser la nature et le contenu du partenariat : pas d'achat spécifique mais projets d'équipement en cours ou à venir
	<p>Modalités d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •temporelle (rythme...) •expérimentation selon les emplois du temps des classes •étayage individuel dans les classes •spatiale : •dans les classes •concertation •réunions d'étapes à chaque période •présentation des expérimentations : vidéo, supports, synthèses ... <p>(l'ensemble de l'action s'étale sur la durée de deux années scolaires).</p>

<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/L'ECOLE</p>	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs Le projet d'école, au moment de sa réécriture, intégrera pleinement l'usage du numérique tel qu'il est défini pour l'ensemble des modalités d'apprentissage, d'outils de remédiation et de différenciation. Positionnement et impact du projet au sein de l'établissement Liaison C2/C3 Liaison école/collège.</p>
<p>EVALUATION DE L'ACTION</p>	<p>Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc.</p> <p>chez les élèves: - développement de l'autonomie - prise d'initiative - choix et explicitation des procédures - maîtrise des savoirs et des procédures abordés</p> <p>chez les PE : - mutualisation des séances pédagogiques - supports de situation-problèmes réalisés</p> <p>Modalité de l'évaluation</p> <p>ATTITUDES : - entraide - collaboration - analyse des résultats des élèves - observation des capacités d'explicitation des élèves</p> <p>COMPETENCES</p> <p>- TICE - ORAL : - qualité de l'argumentation - présentation explicite de la démarche personnelle - amélioration dans la discipline support de l'expérimentation</p>

<p>RESSOURCES</p>	<p>Ressources hors numériques : Animateur Tice de la circonscription CPC de la circonscription Enseignante du second degré</p> <p>Ressources numériques : sites divers logiciels</p> <p>préciser •matériel Matériel des écoles •infrastructure Ecoles des enseignants volontaires •compétences disponibles pour accompagner le projet Formations, concertation, suivi, aide de l'ATICE et des CPC.</p> <p>Formations suivies ou demandées A définir possibilités d'associer à cette action les écoles du secteur du collège connecté de VOUJEAUCOURT</p>
<p>CARACTERE INNOVANT DU PROJET</p>	<p>En termes de résultats et comportements des élèves, de nouveaux usages numériques par l'équipe pédagogique,...</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler la métacognition des élèves pour une amélioration de la compréhension des notions abordées - verbalisation des obstacles - visualisation des étapes intermédiaires nécessaires à l'acquisition - structuration des démarches - mémorisation des outils et des procédures - construction de l'autonomie dans le "apprendre à apprendre" <p>- Organisation spatiale et temporelle (dans le cadre du temps scolaire et de l'infrastructure) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'outil numérique ; - Postures des élèves et des enseignants ; - Restitutions, traces, communication. <p>Le projet est-il dérogatoire par rapport à l'organisation du temps scolaire, aux structures, à la mobilisation des ressources humaines. Si oui, en quoi ? NON</p>